



Quiberon
Le 25/05/2010

Aérodrome Vannes-Meucon
56250 Monterblanc
Aérodrome de Quiberon
56170
Tél. 06.89.06.99.25
Email : contact@ulm2al.fr
Web : www.ulm2al.fr

- Objet** : Rassemblement ULM Organisé par L'Ecole 2AL
- Lieu** : Aérodrome de Quiberon LFEQ
- Date** : Samedi et Dimanche 3 et 4 juillet 2010
- Thème** : Repas Gaulois
- Déroulement** : Les ULM peuvent arriver quand ils le désirent, les festivités commençant le samedi soir à partir de 21h00, ils doivent être posés au plus tard avant 20h00 pour préparer la grande table ronde. Le premier apéritif sera offert aux personnes déguisées. Trois excellents musiciens se chargeront de la musique et surtout de l'ambiance (ils sont très doués pour ça). Les petits déjeuners seront servis à partir de 08h00 le lendemain matin et sont compris dans le prix de la participation avec croissants, pains au chocolat et jus de fruit
- Menu** :
- Chaudron magique rempli de soupe de poissons du pays
 - Cochon à la broche accompagné de Topinambours (légumes d'époque)
 - Far breton
 - Vin rouge, Hydromel et Cerveoise à volonté
- Hébergement** : Trois campings, un à 50m, l'autre à 500m et 2 hôtels.
www.campingduconquel.com,
[www.homair.com/camping le bois d amour.html](http://www.homair.com/camping_le_bois_d_amour.html), [Camping Les Joncs du Roc'h](#), [Hôtel du Relais](#), [Hôtel Restaurant Roch Priol](#)
- Déplacement** : Le petit train de la commune fera une halte à l'aérodrome, des vélos seront mis en location. Les plages sont accessibles à pied (10 minutes)
- Réservation** : Me contacter par courriel à l'adresse suivante contact@ulm2al.fr. Vous recevrez en retour un bon d'invitation. Le tarif est de 40€ pour les adultes et de 20€ pour les enfants de moins de 12 ans. Ce prix englobe les taxes d'atterrissage, de parking, du dîner, des musiciens et du petit déjeuner

Procédures LFEQ : Seul les ULM munis de radio seront admis sur la plateforme. Les arrivées doivent se faire à 1000ft (330m) secteur Est de la Presqu'île (coté baie), et les départs secteur Ouest en montant à 1500ft (500m). Le survol vertical du terrain est interdit à cause du largage des parachutistes. Pour cause de nuisance du 15 juin au 15 septembre, il faut éviter de voler en dehors des horaires d'ouvertures 08h00-13h00 locale et 14h30-20h00 locale, et surtout de respecter les hauteurs de survol soit 1000ft mini.

Survol des îles : N'oubliez pas de vous munir de gilet de sauvetage pour le survol maritime, de pensez à voler à une hauteur suffisante pour rejoindre la cote en cas de panne moteur.

CARTE VAC

https://www.sia.aviation-civile.gouv.fr/aip/enligne/PDF_AIPparSSection/VAC/AD/2/1006_AD-2.LFEQ.pdf

